

INFORMATION JOURNALIERE POUR L'ACCES AUX MASSIFS FORESTIERS EXPOSES AUX RISQUES FEUX DE FORETS.



JOURNEE DU 05 juillet 2022.

BORNE D'APPEL: 04.28.31.77.11

MATIN

APRES-MIDI

Hormis pour les grands massifs forestiers du Sud du département de Vaucluse, l'accès en forêt est possible toute la journée.

Hormis pour les grands massifs forestiers du Sud du département de Vaucluse, l'accès en forêt est possible toute la journée.

L'accès n'est autorisé que le matin (de 5 à 12 heures) dans les grands massifs forestiers du sud du département (Lubéron, Monts de Vaucluse, Collines de Basse Durance).

